Image not found or type unknown

solutions pour salaire trop percu

Par **cedricp**, le **07/06/2009** à **23:49**

bonjour,voila j'ai quitte mon ancien emploi il y a environ 7 mois et aujourd'hui ils me reclament un trop percu et mes avis d'imposition de 2007 pour la justification de primes qu'ils m'ont verse ,aussi je voudrais savoir s'ils sont encore en droit de me demander toutes ces choses et quels sont leurs recours , d'avance merci de votre reponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés